

Polonois, il n'employera jamais les forces à une diversion plus nécessaire que celle qu'il a faite sur le Rhin & en Italie, pour empêcher l'Empereur de se joindre aux Molcovites, & de subjuguier la Pologne.

Je finis, Monsieur, par une réflexion qui ne vous aura pas échappé : Si les Polonois s'étoient soumis à l'exclusion donnée au Roi Stanislas par l'Empereur & la Czarine, ils se seroient chargez d'un opprobre éternel, ils auroient donné à leur posterité un funeste exemple de foiblesse, ils auroient autorisé les Successeurs de ces deux Puissances à écarter du Trône de Pologne les Candidats qui ne seroient pas dans leurs intérêts. Dans les siècles à venir on auroit cité l'exclusion du Roi Stanislas & la soumission de la République, comme un droit certain pour donner de nouvelles exclusions; la liberté Polonoise étoit entamée, & il ne restoit plus à l'Empereur & à la Czarine qu'un pas à faire pour se rendre maîtres absolus des élections. Je suis, &c.

*Projet d'un Supplément à la Collection des Conciles du Pere Labbe, qui s'imprime actuellement à Paris, chez Briasson, Libraire, rue St. Jacques, à la Science; & à Genève, chez Fabri & Barrillot.*

**P**Lusieurs Sçavans se sont appliquez à donner des Collections de Conciles; mais malgré leurs soins, ils n'ont pû tout découvrir. C'est en profitant du travail de chaque Compileur, que le dernier a donné la plus ample Collection. *Merlin* se chargea le premier d'une entreprise si importante; *Crabbe* vint après, & augmenta le recueil de son prédécesseur, & *Crabbe* fut suivi par *Surius*, qui fit de nouvelles découvertes. Celui-ci fut ensuite surpassé  
par